



Prêt soldé et relance de la banque

Par **Bénédictine**, le **24/11/2023** à **17:18**

Bonjour, et merci d'avance pour vos retours.

J'avais déjà posté il y a quelque temps concernant un prêt que j'ai effectué en 2011 pour une installation de panneaux solaires sur ma maison. Les travaux n'ayant pas eu lieu car j'ai eu à faire à un escroc. En 2012 j'ai dû vendre ma maison pour rembourser ce prêt. J'ai donc remboursé 26000€ (pour un montant emprunté de 24000€).

Tout cela c'est fait sur un compte prêt et non mon compte courant. Au bout de 10 ans, la banque me réclame un impayé de plus de 7000€. Durant ces 10 ans, je n'ai eu aucun courrier, aucun relevé, pour moi, j'avais remboursé mon crédit. Je n'ai plus cru bon de garder les documents liés à ce crédit. J'ai pu avoir de cette banque un document sur lequel la somme de 26000€ figure bien en janvier 2012. Le souci, c'est qu'ils n'ont jamais soldé le prêt et continué à prélevé des échéances annuelles. Ce qui fait qu'en janvier 2023, la somme qui y était (26000€) a été entièrement pris par la banque.

Depuis janvier 2023, j'ai essayé de tout faire pour me sortir de ce problème en envoyant des courriers. Le dernier échange remonte à avril 2023, puis plus rien. Aujourd'hui, cela recommence avec un courrier qui me somme de payer et menace de recourir à une procédure judiciaire.

Je ne sais plus que faire pour que tout cela s'arrête

Par **Marck.ESP**, le **25/11/2023** à **08:17**

Bonjour

Je pense que vous devez voir un avocat d'urgence, car il y a de nombreuses affaires de ce genre et la jurisprudence a évolué, notamment en ce qui concerne le lien entre chantier et crédit.

Notamment... le prêteur ne devait pas débloquer les fonds prêtés sans avoir vérifié l'attestation de fin de travaux mais aussi le bon de commande sur sa conformité à la réglementation relative au démarchage. Il devait s'assurer de la complète exécution de la prestation, c'est-à-dire la fourniture, l'installation et la mise en services des panneaux

photovoltaïques.

<https://www.inc-conso.fr/content/panneaux-photovoltaïques-et-credit-jurisprudence>